

## **DRAFT EN COURS DE REVISION** **A NE PAS PUBLIER S'IL VOUS PLAÎT**

### **La situation du paludisme en République Démocratique du Congo**

#### **1. Populations vulnérables :**

##### **a. *Quelle est la situation pour les enfants, les femmes enceintes, et d'autres personnes ?***

Les enfants et les femmes enceintes sont les principales cibles du paludisme en République Démocratique du Congo. Il y a environ 111.000.000 de cas de paludisme chaque année, dont 43% touchent des enfants de moins de sept ans. Le paludisme est la première cause de mortalité chez les enfants. 45% de la mortalité infantile est due au Paludisme.

##### **b. *Quelles sont les personnes vulnérables dans votre pays ?***

Les enfants de 0- 5ans, les enfants à l'âge scolaire, et les femmes enceintes sont désignés comme personnes vulnérables au Paludisme en RDC.

##### **c. *Quel est le pourcentage des décès dans votre pays, si possible par populations vulnérables ?***

Selon le PNLS, environ 2.013.399 cas de paludisme en 1998, 500.000 décès en 2000, etc. Mais si l'on considère que 80% des cas et décès surviennent à domicile, alors il faut multiplier ces chiffres par 5, c'est à dire plus de 10 millions de cas de paludisme et plus de 2.500.000 décès par an. Les informations obtenues auprès de la Direction de lutte contre la maladie du Ministère de la santé en RDC de 1999 – 2005 sur quelques sites sentinelles de la surveillance épidémiologique sur un échantillon de 18000 cas admis à l'hôpital, environ 2.702 sont mortes en 1999, 3.875 en 2000 ; 11.597 en 2001 ; 7553 en 2002 ; 16498 en 2003, 12999 en 2004 ; et 17103 en 2005.

##### **d. *Quelles sont les provinces, territoires, secteur, villages où il n'y a pas assez d'action ?***

97% de la population vit dans les zones à paludisme stable caractérisées par les faciès équatorial et tropical. C'est la cuvette centrale qui a une transmission permanente. C'est une zone d'hyper endémie (50 à 75 % des personnes infectées) d'holoendémie (plus de 75 % des personnes infectées). (Provinces du Bas - Congo, Bandundu, Equateur, Kinshasa, Maniema, Kasai occidental, Kasai oriental, une partie du Katanga).

Les 3% restant vivent dans les régions montagneuses de l'Est de la RDCongo où le Paludisme est instable avec probabilité de survenue des épidémies (les deux Kivu, et l'est du Katanga).

##### **e. *Combien de cas de décès par an chez les nouveaux-nés (par sexe) et les enfants, les adultes ?***

Selon l'enquête de l'évaluation de la situation de la femme et enfant – MICS 2001, 97% de la population congolaise sont exposés au paludisme endémique. La prévalence de la fièvre chez les enfants de moins de 5 ans est de 42,0 %, ce qui correspond à un nombre d'épisodes allant de 6 à 10 par enfant et par an. On estime entre 150 000 et 250 000, le nombre d'enfants de moins de 5 ans qui meurent chaque année au Paludisme.

## **2. Paludisme et VIH/SIDA :**

### **a. Les personnes vivant avec le VIH/SIDA sont-elles ont-elles facilement accès au traitement du paludisme ?**

- Le VIH/SIDA rend tous individus plus vulnérables aux infections bactériennes et parasitaires dont le paludisme.
- Pour la prévention contre le Paludisme pendant la grossesse, la stratégie nationale préconise à la femme enceinte séropositive d'une dose supplémentaire de sulfadoxine pyriméthamine par rapport à la femme enceinte séronégative qui en reçoit deux.
- En plus, le traitement correct du Paludisme pendant la grossesse est également retenu comme l'une des mesures de la PTME par la composante VIH/SIDA et contribue à réduire le risque de transmission du VIH/SIDA de la mère à l'enfant.
- D'où la , la nécessité de combiner les activités de dépistage des gestantes séropositives à la consultation prénatale pour coordonner la protection de la femme enceinte par le TPI / volet Paludisme VIH/SIDA.

### **b. Pour Quelles actions sont prises ?**

Le gouvernement à travers les structures spéciales s'est employé à la mise en place d'un cadre juridique pour la promouvoir la gratuite des Antiretroviraux. Cependant, le nombre de personnes accessibles au traitement n'est pas significatif. Par ailleurs, les femmes enceintes sont sensibilisées pendant le CPN sur la pratique du Conseil de Dépistage Volontaire (CDV) pour leur permettre de contrôler leur état sérologique pour enfin adopter l'approche PTME.

## **3. Impact économique et social du paludisme**

### **a. Quel est le déficit annuel de croissance imputable au paludisme dans le pays ?**

Le déficit annuel de croissance imputable au paludisme est estimé à 1,3% dans certains pays d'Afrique. La RDC fait partie de ces Etats africains.

### **b. Quelles sont les dépenses de santé publique en ce qui concerne le paludisme ?**

La part du budget de l'Etat allouée au secteur de la santé s'élève ces quatre dernières années autour la lutte contre le Paludisme comprise est de 4,45 % soit 1,3 \$ par habitant en RDCongo. Le budget du Plan Stratégique 2002 - 2006 était de 23.674.000 USD, le Fonds

Mondial pour cinq ans a alloué 53,9 Millions USD sans oublier l'appui de l'USAID, et bien d'autres. En RDCongo, le coût de la prise en charge d'un enfant souffrant du paludisme grave est 95\$ USD.

**c. Combien d'admissions hospitalières en moyenne par année ?**

- 25 à 30% des décès en pédiatrie sont dus au paludisme
- 3 lits sur 10 dans les hôpitaux sont occupés par les malades du paludisme.

**d. Quelles sont les conséquences du paludisme sur le plan socio économique ?**

Le paludisme un fardeau socio-économique pour le pays (5 journées de travail perdues à chaque épisode et 60% des récoltes sont perdues lors des épidémies). Le paludisme aggrave la pauvreté car il fait baisser la productivité et détériore la stabilité sociale de manière importante.

**e. Quelles sont les conséquences du paludisme dans le pays ?**

- des naissances avec faibles,
- des moyens humains, financiers et matériels énormes pour le combattre,
- absentéisme à l'école,
- perte de récolte, etc.

**4. Les moyens de la lutte contre le paludisme**

**I Qu'en est-il des moyens de prévention ?**

**a) Moustiquaires imprégnées :**

- quel est le prix ?  
2500 FC/ 5\$USD

**-Sont-elles accessibles ?** : Elles ne sont pas accessibles à tous.

La population, n'a pas assez de ressources pour s'en procurer et les besoins de la population sont largement supérieurs à l'offre. En RDCongo, l'utilisation des MII n'est pas bien vulgarisée. Selon l'Enquête MICS2, sur un échantillon de 9.454 enregistrés dans l'enquête 12% d'enfants de moins de 5 ans ont dormis sous une moustiquaire et 0,7 sous MII.

**- qui les distribuent ?** : Les Zones de santé, les ONG, l'Unicef, etc..

**- Y a-t-il un programme existant ?** : Pas de programme spécifique. La distribution des MII dépend du PNLP, les bureaux provinciaux de l'Unicef, OMS, et les ONGS impliquées.

**- Sont-elles accessibles à la population ?**

Pas en grand nombre. A cause du faible revenu de la population.

**- Comment la société civile est impliquée ?**. Seules les ONG membres du Task Force et celles qui collaborent avec les Zones de santé sont impliquées dans la dynamique de distribution des MII.

b) **Assainissement de l'environnement :**

• ***Votre pays a-t-il un plan/un programme ?***

Le PNA (Programme National d'Assainissement) existe sur le plan statutaire, mais n'a pas de moyens conséquents pour faire face à l'insalubrité dans les milieux urbains

• ***Quel est le rôle des autorités politico-administratives ?***

Les autorités politico administratives sont aussi impliquées dans l'assainissement de la ville mais les ressources affectées sont maigres pour rendre la ville propre

• ***Quelles sont les actions prises ?***

La sensibilisation de la population à travers les services d'hygiène et d'assainissement, mais la démotivation du personnel de l'Etat suite au non paiement des salaires.

• ***Quelle est la responsabilité des populations ?***

La population est sous informée des règles d'hygiène et verse les ordures ménagères dans la rue sans mesurer les conséquences de ces actes sur sa propre santé.

• ***Comment la société civile est impliquée ?***

Un éveil vient de naître avec la mise en place des plateformes d'assainissement à travers la ville de Kinshasa avec possibilité d'extension dans d'autres villes du pays et pourquoi pas en milieu rural.

c) **Les médicaments anti-paludéens :**

• ***Quels sont les médicaments largement utilisés et accessibles ?***

La Chloroquine et la Quinine sont les médicaments antipaludiques accessibles pendant un certain. Cependant, la chloroquine est remplacée par d'autres médicaments depuis 2001, le pays a changé la politique nationale de traitement antipaludique.

• ***Y a-t-il des résistances aux antipaludiques ?***

Les premiers cas de résistance du Plasmodium falciparum à la chloroquine ont été enregistrés en 1983. Sept études menées à travers le pays de mai 2000 à novembre 2001 ont montré que la résistance varie de 29 à 80 % pour la Chloroquine et de 0 à 18 % pour la sulfadoxine – pyriméthamine (SP). Ces taux d'échecs thérapeutiques élevés à la Chloroquine utilisée comme médicament de première intention ont conduit le pays à changer, le pays a changé la politique nationale de traitement antipaludique.

• **Quel est le traitement recommandé ?**

Depuis 2002 la Combinaison Artesunate + Amodiaquine (AQ-AS) est adoptée comme médicament de première ligne dans le traitement du paludisme simple. Et la quinine demeure la molécule recommandée pour les cas d'échecs thérapeutiques aux médicaments de première intention. Enfin, la Sulfadoxine Pyriméthamine (SP) est réservée au traitement préventif et intermittent chez la femme enceinte.

• **Y a-t-il de la recherche et les activités de développement de nouveaux médicaments dans votre pays ?**

Les recherches sont toujours en cours pour découvrir d'autres formes de médicaments. Celles de 2000 - 2001 et 2002 - 2004 pour adopter les formules actuelles en est une illustration.

• **Comment la société civile est-elle impliquée ?**

Pas d'actions concrètes de la société civile dans ce domaine.

d) **Les vaccins antipaludiques :**

• **Y a-t-il des organisations/institutions impliquées dans la recherche de vaccins antipaludiques dans votre pays ?**

La RDCongo a des compétences en ressources humaines pour mener des recherches pour la découverte de vaccins antipaludique.

**5. Financement pour la lutte contre le paludisme**

**a. Quels sont les programmes/ grands projets existants dans le pays de lutte contre le paludisme?**

L'Etat congolais à travers le PNLP (Programme National de Lutte contre le Paludisme) s'implique dans le cadre du Plan Stratégique mondial « Faire Reculer le Paludisme » 2005 – 2015 et les résultats de l'évaluation du Plan stratégique 2002-2006. Le but de ce plan est de contribuer à l'amélioration de l'état de santé de la population en RDCongo par la réduction du fardeau humain et socio-économique dû au paludisme dont l'objectif principal est de réduire à 50 % la morbidité spécifique dû au paludisme d'ici 2011.

**b. Quelle est la hauteur des financements/budget accordés par votre Etat pour la lutte contre le paludisme?**

Selon le PNLP, il est difficile de déterminer les allocations budgétaires ordinaires destinées à la lutte contre le Paludisme. Cependant, l'Etat congolais a systématiquement accordé au Ministère de la santé dans le budget ordinaire 4,9 % en 2003, 5,43 % en 2004 ; 4,4% en 2005 et 4,03 % en 2006. le taux d'exécution de ce budget est de 54,98 % en 2003, 32,63% en 2004 ; 54,75% en 2005 ; 44,82% en 2006.

**c. Quels sont les engagements pris par votre état dans la lutte contre le paludisme (gratuité des traitements, etc.)**

La RDCongo, a pris des engagements de le cadre de la stratégie mondiale « Faire reculer le paludisme » d'ici 2015 et est parmi les pays ayant souscrit pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et ainsi le 4<sup>e</sup> objectif : *Réduire la mortalité infantile*. En plus, la RDC a adhéré à la charte africaine de développement sanitaire avec la stratégie de Soins de Santé Primaires qui vise à assurer l'accès aux services de soins à la communauté avec sa pleine participation. Il n'existe pas d'engagements par rapport à la gratuité des médicaments

**d. Quelles sont les activités spécifiques de l’OMS, l’UNICEF, le FNUAP et d’autres organisations des Nations Unies ?**

- l’OMS appuie en matériel et médicament essentiels, réhabilitation des maternités, la recherche, vaccination, etc.
- l’Unicef à travers l’acquisition des moustiquaires imprégnées (MII) et les médicaments ; la vaccination, le don en médicament, etc..
- l’Unfp sur l’appui dans les ZS par des Kits de prise en charge et médicaments aux femmes enceintes.
- Les autres acteurs internationaux appui dans la réhabilitation des infrastructures sanitaires, l’appui techniques, dons en médicament, formation, etc.

**e. Quelle est la hauteur des financements accordés/investis par les partenaires au développement et les organisations des Nations Unies pour la lutte contre le paludisme dans votre pays ?**

Comme évoqué ci- haut les financements proviennent de la Coopération Technique Belge, l’USAID, l’Unicef, le Pnud/Fonds Mondial, OMS, Banque Mondiale, etc. Mais, l’enveloppe connue pour les deux dernières années dans le cadre FM s’élève à 31 846 676 USD. Un autre appel d’offre est en cours de lancement.

**Quelles sont les activités de lutte contre le paludisme qui sont financées ?**

- Promouvoir l'utilisation à large échelle de la moustiquaire imprégnée d'insecticide,
- Améliorer la prise en charge des cas de paludisme dans les formations médicales ;
- Améliorer la prise en charge des cas de paludisme/fièvre dans la communauté ;
- Appliquer le Traitement Présomptif Intermittent (TPI) chez la femme enceinte ;
- Renforcer les capacités de gestion du Programme National de Lutte contre le Paludisme ainsi que le niveau intermédiaire du système de santé.

**f. Pourquoi ?**

Les activités de lutte contre le paludisme s’inscrivent dans le cadre de la politique du gouvernement.

**g. Les sociétés privées investissent-elles ou financent-elles la lutte contre le paludisme ?** Quelques entreprises sont impliquées dans l’importation des médicaments antipaludiques et MII.

**h. Quelles activités financent-elles ?**

La vente des MII et médicaments antipaludiques.

## 6. Cartographie du paludisme :

- Veuillez fournir une carte de votre pays (carte en annexe)
- **Est-il possible pour vous d'indiquer dans différentes couleurs et une légende les zones où le paludisme a disparu, les zones où le risque est limité, les zones de transmission palustre ?**. Une demande de carte en couleurs a été introduite auprès des services concernés. Mais à ce jour, une carte en noir & blanc est disponible.

## 7. Faits et chiffres :

### **Combien de personnes décèdent du paludisme chaque année dans votre pays – enfants, femmes et autres ?**

Seulement sur quelques sites sentinelles, 2.013.399 cas de paludisme en 1998, 500.000 décès en 2000, 12.999 en 2004, 17.103 en 2005. Mais on considère que 80% de décès surviennent à domicile, alors qu'il faut multiplier ces chiffres par 5 c'est-à-dire plus de 10 millions de cas paludisme et 2.500 .000 décès par an.<sup>1</sup>

- **Quelles sont les zones de plus forte mortalité due au paludisme ?**  
(Provinces du Bas - Congo, Bandundu, Equateur, Kinshasa, Maniema, Kasai occidental, Kasai oriental, une partie du Katanga.
- Combien d'admissions hospitalières chaque année en moyenne dans le pays ?  
- environs 3 lits sur 10 dans les hôpitaux sont occupés par les malades du paludisme
- **Combien de femmes enceintes et d'enfants ?**
- Selon une enquête menée par l'Ecole de Santé Publique (ESP 2006) sur 52 Zones appuyées par le Fonds Mondial, 44,3% sur un échantillon de 2829 cas d'enfants de moins de 5ans sont morts de paludisme.
- **Quel est le pourcentage d'absentéisme scolaire est du au paludisme ?**  
Le paludisme est responsable de 60% des cas d'absentéisme scolaire dans certains pays d'Afrique Sub-Saharienne.
- **Quelle est la perte de PIB (Produit intérieur Brut) par année pour le pays due au paludisme?**

On estime que le paludisme représente chaque année, pour les pays d'Afrique Sub-Saharienne, une perte de PIB de 12 milliards de US\$. Les données pour la RDCongo n'ont pas été retrouvées pendant l'enquête.

## 8. Les partenaires de la lutte contre le paludisme

- Au niveau du Gouvernement, quels sont les Ministères concernés, les différents programmes existants et les coordonnées (adresse physique, postale, tel, fax, email et site web si disponible). Le Ministère de la santé est le responsable direct qui combat le paludisme en RDCongo à travers le PNLN.

<sup>1</sup> Source : Ministère de la Santé de la RDCongo / PNLN : Faire reculer le Paludisme 2002- 2006

- Les organisations internationales, les organismes de coopération ? OMS, Unicef, DFID, USAID, Banque Mondiale, CTB, BAD, GFATM, PS9FED, Fonds Mondial.
- **Que font-elles ?** Réhabilitation des infrastructures, renforcement des capacités, approvisionnement en médicaments et intrants, etc.
- leurs programmes et projets ? Le PARSS (Programme de Réhabilitation des infrastructures de Santé) est un exemple pour les provinces du Bas-Congo, Bandundu, Equateur avec l'appui de la Banque Mondiale. L'USAID, etc. dans d'autres provinces.
- **Les coordonnées (adresse physique, postale, tel, fax, email et site web disponible)** [www.ministeresanterdc.cd](http://www.ministeresanterdc.cd),
- La société civile, que fait-elle? et les coordonnées (adresse physique, postale, tel, fax, email et site web si disponible) il n'y a pas de site Internet pour la société civile. Mais, le projet est en cours.
- Les sociétés privées, que font-elles ? et les coordonnées (adresse physique, postale, tel, fax, email et site web si disponible)... : le partenariat se fait entre le Ministère de la santé et l'entreprise privée.

## 9. L'engagement de la société civile

- **Qui fait quoi ? Y a-t-il des réseaux de lutte contre le paludisme ?**  
 Le Task force existe pour la société civile.  
 Que fait la société civile ? Plaidoyer, mobilisation sociale, etc.
- **Quels sont les succès et les difficultés ?**  
 Comme succès :
  - parmi les succès, il y a la mise en place d'un cadre de concertation le Task force pour les acteurs,
  - l'engagement des acteurs de la société civile.
 Comme difficultés / Faiblesses :
  - faible mobilisation des acteurs. Très peu d'acteurs de la société sont impliqués dans la lutte contre le Paludisme, à l'instar du VIH/SIDA,
  - peu d'acteurs sont formés dans les actions de mobilisation sociale,
  - peu d'acteurs locaux sont bénéficiaires des fonds mobilisés par les bailleurs de fonds pour la lutte contre le Paludisme.

## 10. Recommandations

- **Suite à votre analyse quelles recommandations faites-vous aux différentes parties prenantes ?** : plus d'engagements des acteurs, plus de ressources matériels financiers & humains, plus de médiatisation, plus d'engagement et d'implication des autorités politico – administratives dans la lutte.
- **Quelles sont les actions urgentes à mener ?** :
  - plaidoyers, mobilisations sociales, distribution des MII.
 Merci pour votre temps et votre contribution à la lutte contre le paludisme.